



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 février 2006

### AXA FRANCHIT LE SEUIL DE 95% DANS LE CAPITAL DE SA FILIALE ALLEMANDE AXA KONZERN

AXA a informé aujourd'hui le Directoire d'AXA Konzern que, le 13 février 2006, elle détenait, directement et indirectement, plus de 95% du capital d'AXA Konzern par le biais d'actions déjà en sa possession et d'actions apportées à l'offre en cours.

La période d'offre se poursuit jusqu'au 27 février 2006<sup>1</sup> sur la base d'un prix de 129,3 euros par action ordinaire et par action de préférence.

Le franchissement du seuil de 95% dans le capital d'AXA Konzern autorise AXA à lancer une opération de « retrait obligatoire » sur AXA Konzern.

Au terme de l'offre en cours, AXA souhaite lancer une opération de « retrait obligatoire » sur les titres AXA Konzern qu'elle ne détient pas encore, dans la mesure où toutes les conditions de réalisation de ce « retrait obligatoire » auront été remplies.

Selon la réglementation allemande, le prix de référence de cette opération de « retrait obligatoire » doit être conforme aux principes d'évaluation IDWS<sup>2</sup> et validé par un expert indépendant. Les actionnaires ayant apporté leurs titres à l'offre de rachat en cours bénéficieront de la valorisation validée par l'expert indépendant dans le cadre de l'opération de « retrait obligatoire », si celle-ci devait être supérieure au prix de 129,3 euros par action<sup>3</sup>.

Le « retrait obligatoire » représente une étape importante pour AXA dans la réalisation de son objectif de simplification des structures juridiques de ses filiales en Allemagne.

<sup>1</sup> Le document d'offre détaillé est disponible sur les sites [www.axa.com](http://www.axa.com) et [www.axa.de](http://www.axa.de).

<sup>2</sup> La méthode de valorisation IDW est publiée par l'institut des experts comptables en Allemagne (Institut der Wirtschaftsprüfer in Deutschland e.V.) et s'appuie sur des informations détaillées sur la société, notamment ses business plans et ses budgets prévisionnels. Elle prend en compte la valeur actuelle de tous les résultats distribuables existants ou futurs.

<sup>3</sup> Voir conditions détaillées dans le document d'offre.

## À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 935 milliards d'euros au 30 juin 2005, un chiffre d'affaires de 67 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 2 640 millions d'euros pour l'exercice 2004. AXA a publié un chiffre d'affaires de 37 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 1 761 millions d'euros, en normes IFRS, au premier semestre 2005. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

\* \*

\*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web du Groupe AXA à l'adresse suivante : [www.axa.com](http://www.axa.com)

### Communication financière :

Matthieu André : +33.1.40.75.46.85  
Caroline Portel : +33.1.40.75.49.84  
Marie-Flore Bachelier : +33.1.40.75.49.45  
Sophie Bourlanges : +33.1.40.75.56.07  
Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.49.05

### Relations presse :

Christophe Dufraux : +33.1.40.75.46.74  
Clara Rodrigo : +33.1.40.75.47.22

## AVERTISSEMENT :

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA.

De tels risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que de futures catastrophes naturelles, des actes de terrorisme, l'évolution de l'économie et du marché, les décisions d'ordre réglementaire, procès et autres actions en justice. Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2004, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres, et ne saurait être considéré comme constituant une offre, une sollicitation ou une vente dans aucun pays.